

Un accompagnement de A à Z des porteurs de projet grâce à l'OPAH-RU!

L'association SOLIHA a été embauchée par la ville **pour assurer l'accompagnement des propriétaires** : visite-conseil, étude de faisabilité technique et financière, appui pour l'obtention des devis et leur analyse, constitution des dossiers de demandes de subventions, accompagnement jusqu'au paiement des aides. **Toutes ces prestations vous sont offertes.**



Bénéficiez d'une aide complémentaire de la commune des Hauts de Bienne pour accéder à la propriété en cœur de ville

La commune a décidé de vous aider à devenir propriétaire en cœur de ville en finançant les frais notariés liés à votre acquisition (plafond de l'aide = 6.000 €). Cette opération doit concerner l'achat de votre résidence principale.

IMPORTANT

L'ensemble des dossiers de demandes de subventions doivent être déposés avant tout démarrage de travaux ! Les travaux doivent être réalisés par des professionnels. Dans le cas de travaux d'économie d'énergie, les entreprises doivent être labellisées RGE.

Pour mémoire : Les propriétaires ne résidant pas dans le centre ancien de la ville, mais dans les quartiers périphériques peuvent également bénéficier d'aides pour rénover leurs propres logements, sous conditions de ressources : rénovation énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap. N'hésitez donc pas à vous renseigner !

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

POUR TOUTE INFORMATION SUR L'OPAH-RU

CONTACTEZ SOLIHA

03 84 86 19 10 CONTACT@JURA.SOLIHA.FR

Ce programme est mené par
0 808 800 700



OPAH
OPÉRATION
PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT ET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN
RU

Propriétaires occupants
ou accédants à la
propriété au cœur
de la ville de

MOREZ

HAUTS DE BIENNE

2023 - 2026

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : Agence Publicgo



Si vous souhaitez **réaliser des travaux chez vous** pour améliorer votre confort tout en faisant des économies d'énergie,

S'il devient nécessaire d'**adapter votre logement** face au vieillissement ou au handicap,

Si vous envisagez d'**acheter un logement ancien** et de le réhabiliter pour en faire votre résidence principale,



Des aides importantes sont mobilisables :

Les principales aides sont attribuées **SOUS** conditions de ressources.

Au total, **les subventions pour les propriétaires occupants peuvent couvrir jusqu'à plus de la moitié du coût des travaux engagés**. Si vous pouvez en bénéficier, SOLIHA vous accompagnera pour optimiser votre plan de financement !

Selon les cas, ces subventions sont accordées par : l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'Etat, le Conseil Départemental du Jura, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Haut-Jura Arcade Communauté, la commune des Hauts de Bienne, les caisses de retraites, les CEE (Certificats d'Economies d'Energie)...

Certaines de ces aides peuvent se cumuler entre-elles, et être complétées par des prêts intéressants.

De nombreux travaux sont subventionnables :

Les programmes d'économies d'énergie performants,

Isolation (combles, sols, murs), changement de menuiseries, équipements pour le chauffage et l'eau chaude, pose d'une ventilation, installation d'une régulation, mise en œuvre d'énergies renouvelables, rénovation globale au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation)...

Les programmes d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap,

Adaptation de salles de bain, installation de WC surélevés, pose de volets électriques, installation de sièges monte-escaliers, réduction de seuils...

L'apport de confort dans les logements les plus vétustes.

Réhabilitation du gros-œuvre, travaux de mise aux normes et d'amélioration du confort.

Que ces logements soient aujourd'hui occupés, ou vacants mais destinés à devenir la résidence principale de leur propriétaire.



Renseignez-vous sans engagement...

